

BRASLES INFOS

COMMUNE DE BRASLES - 6 AVRIL 2017 - n°33



LE FLASH

L'ÉDITO

Madame, Monsieur,

Nous évoquons dans le précédent flash des projets de fermeture de classes sur l'arrondissement.

Nous avons eu la confirmation que notre commune ne serait pas concernée pour la prochaine rentrée scolaire et nous nous en félicitons.

Les livraisons récentes de nouveaux logements à Brasles, dans le quartier des Garats notamment, peuvent nous laisser espérer l'arrivée prochaine de nouveaux enfants dans notre école.

Les modalités d'inscription à l'école évoluent justement pour la prochaine rentrée scolaire, je vous invite à en prendre connaissance ci-contre.

Bonne lecture.

Michèle FUSELIER
Maire de Brasles
Conseillère départementale du
Canton de Château-Thierry

Election présidentielle : les modalités pratiques



ÉLECTION
DU PRÉSIDENT
DE LA
RÉPUBLIQUE

23 avril et 7 mai 2017

Le premier tour de l'élection présidentielle aura lieu le **dimanche 23 avril**. Le **bureau de vote**, situé dans la salle Condorcet de la Mairie, sera ouvert dès 8h. La **fermeture est elle prévue à 19h**, soit une heure plus tard que pour les scrutins précédents.

Chaque électeur devra nécessairement présenter une pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire.

Le second tour de l'élection est fixé le dimanche 7 mai. En raison de la fête communale et des difficultés d'accès à la Mairie liées à la fête foraine, le **bureau de vote sera transféré dans les locaux de l'école maternelle située rue Aristide Briand**. Il sera ouvert aux mêmes horaires que pour le premier tour.

Les électeurs souhaitant voter par procuration lors de ce scrutin sont invités à faire les démarches nécessaires auprès des autorités habilitées à enregistrer leur demande.

Inscription à l'école de Brasles : ce qu'il faut savoir

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école de Brasles pour l'année scolaire 2017/2018 ? Afin de faciliter cette démarche, les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie, aux horaires d'accueil du public. A cette occasion, il vous sera demandé de justifier de votre domiciliation à Brasles ou à Gland (prévoyez un justificatif de domicile datant de moins de trois mois).

Une fois le dossier remis, vous aurez à le compléter avec les documents demandés. Ce n'est qu'à l'issue de cette démarche que vous pourrez prendre contact avec Mme PRACHT, directrice de l'école qui vous recevra en rendez-vous pour valider l'inscription de votre enfant à l'école.

Pour rappel, l'école de Brasles accueille les enfants domiciliés à Brasles et à Gland (dans le cadre du regroupement scolaire).

Toute demande d'inscription d'un enfant domicilié dans une autre commune doit faire l'objet d'une dérogation à formuler auprès de l'école dont dépend normalement l'enfant.

Ça s'est passé en mars...



Vendredi 24 mars, les élus ont accueilli en Mairie les jeunes Braslois majeurs pour une **cérémonie citoyenne** au cours de laquelle leur ont été remis officiellement leur première carte d'électeur.



Près de 120 personnes sont venues assister à la **soirée brasloise du Printemps des conteurs et des arts de la scène le 24 mars dernier** à l'Espace Culturel Raymond Commun.



L'association Brasles Demain a accueilli de nombreux visiteurs à l'Espace Culturel Raymond Commun à l'occasion de la **Bourse aux vêtements organisée dimanche 26 mars**.

Le chiffre : 843

C'est le nombre de kilos de papier collectés lors de la tournée de ramassage exceptionnelle organisée dans le village pour la Caisse des Ecoles le 28 mars dernier.

Ces papiers sont ensuite apportés à l'usine Greenfield de Château-Thierry qui reverse 100€ par tonne à la Caisse des Ecoles. Cet argent permet de financer des projets scolaires.

Pour rappel, des containers sont à votre disposition à l'école élémentaire et à l'école maternelle durant toute l'année scolaire.

Brocante et fête communale

La fête communale se déroulera les **6,7 et 8 mai prochains**. Au programme : **brocante le dimanche** sur la place de la Mairie de 8h à 18h (les inscriptions sont ouvertes en Mairie), **un concert de l'Union Musicale** également prévu **le 7 mai à 15h** et bien entendu la présence de **la traditionnelle fête foraine**.

Centre de loisirs de Printemps

Deux semaines d'accueil de loisirs sans hébergement sont proposées du **10 au 21 avril** autour de la thématique « Tous en scène ».

Parmi les activités proposées, une sortie à la Mer de Sable la première semaine et une initiation à la Capoiara la semaine suivante. Les inscriptions sont à effectuer en Mairie.

Vivre en sécurité chez soi et en dehors

Le service d'Action Sociale organise le **lundi 24 avril de 14h à 16h** à l'Espace Culturel Raymond Commun un atelier intitulé « **Vivre en sécurité chez soi et en dehors** » animé par une animatrice de Défi Autonomie Séniors et un représentant des forces de l'ordre.

Cette réunion est ouverte à tous. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à contacter Catherine GRENIER DE CASTRO au 07.60.75.18.08

Les jeunes jardiniers en action !

Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires, un atelier potager est proposé aux enfants de l'école depuis septembre dernier. Le retour des beaux jours a été l'occasion pour ces jeunes jardiniers de planter un pommier à proximité de l'école maternelle, sous l'œil bienveillant de M. Joël BROCHOT qui anime bénévolement cet atelier.



Ça se passe en avril...

8 & 9
avril

Samedi 8 avril à 20h30 et dimanche 9 avril à 15h, le festival de théâtre amateur du sud de l'Aisne proposé par la compagnie « Pourquoi pas » vous donne rendez-vous à l'Espace Culturel Raymond Commun. Réservation au 03.23.82.65.09. Entrée : adultes 10€ / moins de 12 ans 5€.

9
avril

Dimanche 9 avril à partir de 9h15, vous avez rendez-vous au stade municipal de Château-Thierry pour la **nouvelle édition du semi-marathon des fables**.

22
avril

Samedi 22 avril, l'association « **Sur les pas de Syrine Leïla** » organise une **soirée loto** à l'Espace Culturel Raymond Commun. Ouverture de la salle à 18h, début des jeux à 19h30. Buvette et restauration sur place. Réservation au 06.20.03.73.63.

29
avril

Samedi 29 avril, rendez-vous à 14h au parking des ateliers municipaux pour une **randonnée de découverte des chemins et sentiers de Brasles**. Le parcours sera défini en fonction des conditions météorologiques. Collation offerte aux participants en fin de parcours.

Mairie de Brasles

Nous vous accueillons :

Le Lundi / Le Mercredi / Le Vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le Mardi / Le Jeudi : de 14h00 à 18h00

Le Samedi : de 10h00 à 12h00

Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : mairie.brasles@orange.fr